

MAIRIE de MAZILLE
71250 - Saône et Loire

=====

Téléphone-télécopie

03 85 50 81 17

E.mail :

mairie.mazille71@orange.fr

=====

Ouverture au public :

Jeudi de 9 h 30 à 12 h 30

=====

Canton de Cluny
Arrondissement de Mâcon

Le 2 février 2018

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

en date du 2 février 2018 à 20 heures

Présents : Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jean-Paul LEGROS, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Michel PETOZZI, Jean Claude LUCAS, Jean-Baptiste MARTINOT, Roger LAHU.

Excusés : - Jacques BOURGEOIS - Laure MICHELET.

- Le quorum est atteint : ouverture des travaux du conseil municipal à 20h00

Secrétaire administrative : Nathalie DA SILVA

Secrétaire de séance : Patrick SIMON

1- Approbation du procès verbal du 1^{er} décembre 2017 :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le CR du dernier conseil.

2- Réfection murs de pierre parking de l'église

Devis de l'Agence du patrimoine pour un montant de 23 600.00 € HT soit 24 020 €TTC.

Le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à opérer les demandes de subventions auprès de la DETR et du Conseil Départemental.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette disposition.

3 – Installation des chaudières :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de transfert des certificats d'énergie à la Communauté de Commune du Clunysois en vue de l'obtention de subvention dans le cadre de la TEPCV.

Ces travaux devront impérativement être réalisés et payés avant le 31 décembre 2018

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette disposition.

4 – Adressage

La commission a procédé aux derniers arbitrages concernant l'appellation des rues de la commune. 45 voies ont été retenues et près de 190 habitations identifiées par un numéro.

Une consultation par bulletin réponse sera prochainement adressée aux administrés concernant la dénomination du centre bourg. Trois propositions seront faites à l'ensemble des habitants de la commune, avec une date butoir pour répondre.

La société GIROD a été retenue pour la fabrication des plaques de rues, numéros des maisons, panneaux indicateurs de hameaux et pose pour un montant de 20 209.73 € Ht soit 24 251.68 € TTC.

Le coloris retenu pour les plaques et numéros est le fond beige.

Le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à accomplir les démarches de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et des services « amende de police ».

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette disposition.

5 – Communautés de Communes du Clunisois

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le transfert des terrains de la Zone d'Activités de Joney à la Communautés de Communes du Clunisois.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette disposition.

6 – Remplacement copieur mairie

Le conseil décide de remplacer l'actuel copieur, vétuste et régulièrement en panne.

Il est décidé de retenir la proposition de la Société EQUIP BUREAU pour un contrat de location d'un montant de 189€ HT par trimestre.

Le cout copie étant pour du noir et blanc de 0,005 cts et de 0,05 pour la couleur.

Le conseil vote à l'unanimité le changement de copieur et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location avec la dite société.

7 – Convention déneigement

En l'absence pour congé de maladie de Monsieur Chardeau, cantonnier de la commune, il est décidé de passer une convention de déneigement avec Messieurs Fabrice Gautier et Jean-Baptiste Martinot pour la période hivernale 2017/2018.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à rédiger cette convention après voir pris toutes les précautions d'usage.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette disposition.

8 – Ecole de Mazille

Suite au courrier de Monsieur Ben, et à la rencontre du 19 janvier 2018 avec Monsieur François IEN, en présence des maires de Bergesserin et Sainte Cécile et de membres du Sivos, Monsieur François nous a confirmé le maintien des enseignants pour l'ensemble des communes du RPI pour la rentrée scolaire 2018/2019

Effectifs RPI

60 enfants pour 41 familles – 15 enfants à l'école de Mazille – 10 enfants à l'école de Bergesserin - 29 enfants à l'école de Ste Cécile et 6 autres enfants en provenance d'autres communes.

9 – Questions diverses

Site internet de la commune www.mazille71.fr

Gestion du site :

Il revient à la commission et à Monsieur le Maire de gérer le site officiel de la commune. La gestion administrative du site sera assurée par Nathalie DA SILVA, l'aide de Madame Anne Chevallier sera sollicitée en qualité de bénévole.

Tous les contenus devront avoir reçu l'accord de la commission avant publication.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette disposition.

Subvention

Le conseil décide d'allouer une subvention de 100€ à l'association «la Forêt Fruitière » pour son aide lors de nos manifestations.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette disposition.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h30.